



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Ouverture de la publicité pour la distribution et le cinéma à la TV

Question écrite n° 15206

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur la question de l'ouverture complète et définitive de la publicité pour la distribution, le cinéma et la télévision. L'accès à la publicité télévisée des secteurs de l'édition littéraire, du cinéma, de la presse et de la distribution est aujourd'hui restreint par la loi et la réglementation. Les raisons sont multiples et comprennent le maintien du pluralisme et le besoin de financement de certains médias. Dans le contexte des états généraux de l'information les éditeurs de presse en régions sont extrêmement inquiets de constater que des voix s'élèvent auprès des pouvoirs publics et plaident pour une ouverture complète et définitive de la publicité pour la distribution et le cinéma à la télévision. La presse connaît pourtant de fortes fragilités économiques récurrentes. Elle emploie pourtant 70 % des journalistes du pays et garantit une offre multiple et plurielle d'information. Les ressources publicitaires constituent un apport essentiel à la presse, 25 à 30 % des revenus d'un éditeur de presse d'information. Une ouverture aurait des conséquences grandement néfastes sur l'ensemble du modèle économique de la presse. Les conclusions intermédiaires d'une étude du cabinet France Pub évoquent des transferts de budgets depuis la presse à hauteur de 38 millions d'euros, une somme très importante à l'échelle de ce secteur. En conséquence elle lui demande de préciser les intentions du Gouvernement en matière de législation et de réglementation de la publicité pour la distribution et le cinéma à la télévision.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15206

Rubrique : Publicité

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2024](#), page 881

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)